

## DES SOURCES DE RETOMBÉES LOCALES POUR LE TERRITOIRE

Les futurs parcs agrivoltaïques généreront des recettes fiscales pour les collectivités territoriales, qui participeront au développement de projets communaux et des services publics sur le territoire.

### Estimation de la taxe IFER pour le projet agrivoltaïque des quatre troupeaux

Commune

20% 10 600 € / an

Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan

50% 26 500 € / an

Département

30% 15 600 € / an

## LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU PROJET

Soucieux d'associer les acteurs et habitants du territoire au projet, Verso Energy entend mettre en place un financement participatif des citoyens.

Le financement participatif est un mode de financement ouvert au grand public. Les investisseurs apportent des fonds via une plateforme en ligne pour contribuer au financement d'un projet.

**Ce n'est pas un appel aux dons.** Il s'agit d'investir et donc de percevoir un retour sur investissement selon les modalités (rendement, durée, etc.) définies au préalable.

## LE DIALOGUE CONTINUE ! INFORMEZ VOUS SUR LE PROJET



Toutes les informations concernant le projet peuvent être suivies via le site web dédié : [www.projet-agrivoltaïque-des-quatre-troupeaux.fr](http://www.projet-agrivoltaïque-des-quatre-troupeaux.fr)



## ALLER À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES POUR MIEUX CONSTRUIRE NOS PROJETS

**Chez Verso Energy, nous croyons que la réussite d'un projet énergétique dépend de son lien avec le territoire.** C'est pourquoi nous privilégions la concertation dès le développement des projets, en rencontrant élus, agriculteurs, acteurs institutionnels et habitants pour présenter nos initiatives et recueillir leurs avis.

Ces échanges nous permettent de mieux comprendre les spécificités locales et de concevoir des projets cohérents, utiles et bien intégrés.

 **L'objectif :** avancer ensemble vers une transition énergétique concrète, ancrée dans les réalités de chaque territoire.

## VERSO-ENERGY : LE SAVOIR-FAIRE RENOUVELABLE



Verso Energy est un énergéticien français ayant une expertise solide en ingénierie solaire et une capacité d'innovation reconnue, afin de construire des projets performants, adaptés aux besoins des exploitations agricoles et des territoires.

Votre contact sur ce projet : [a.camu.ext@verso.energy](mailto:a.camu.ext@verso.energy)



# LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE À QUATRE TROUPEAUX

LETTRE D'INFORMATION – JANVIER 2025

## ÉDITO

Madame, Monsieur,

Éleveurs installés à Autun, nos exploitations sont spécialisées dans l'élevage bovin et ovin, un système qui repose sur la qualité de nos pâtures et la disponibilité du fourrage.

Nous constatons depuis plusieurs années une évolution des conditions climatiques et agronomiques qui fragilise notre activité : des sécheresses plus fréquentes, une poussée d'herbe très irrégulière selon les années, et parfois un déficit fourager marqué dès le début de l'été. Sur certaines parcelles ces contraintes se renforcent d'année en année et ont des conséquences sur le confort des troupeaux. Certaines zones deviennent de plus en plus complexes à valoriser durablement.

Ces constats, que partagent aujourd'hui de nombreuses exploitations du territoire, nous ont conduits à nous intéresser à l'agrivoltaïsme.

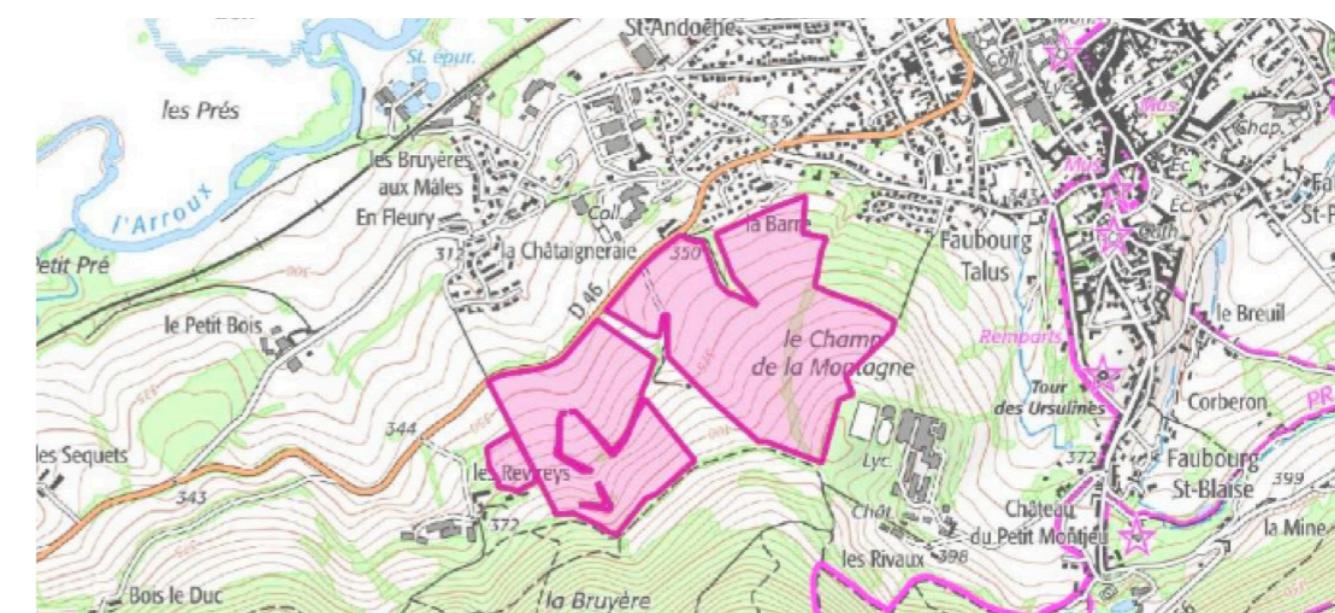
### Notre objectif : assurer l'avenir de l'activité agricole locale

Cette approche offre des leviers concrets pour améliorer les conditions de pâturage tout en permettant de produire, sur les mêmes parcelles, une énergie renouvelable utile au territoire.

Cette lettre d'information a pour vocation de vous présenter le projet, son intérêt pour notre système d'élevage et les prochaines étapes. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Bien cordialement,

Guy de Gislain de Bontin,  
Denis Lacagne, Béatrice Brochot,  
Philippe Labonde - Agriculteurs à Autun



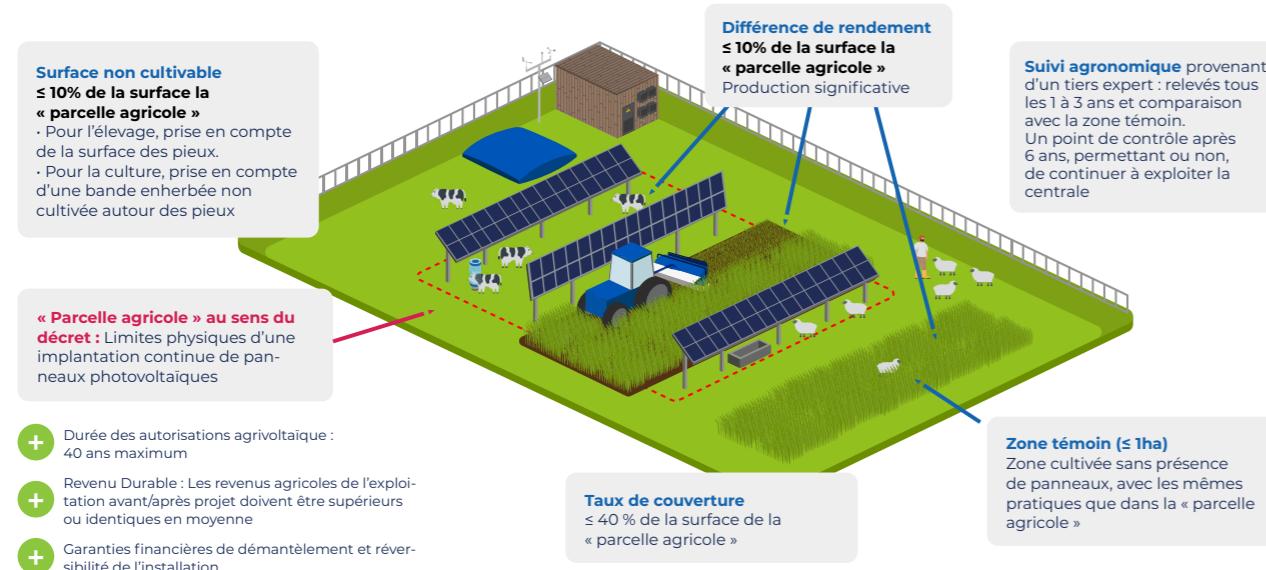
Parcelles concernées par l'étude de faisabilité

# L'AGRIVOLTAÏSME, LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE AGRICULTURE ET ÉNERGIE

L'agrivoltaïsme associe production agricole et production d'électricité solaire, dans une approche équilibrée où la technologie soutient avant tout la vocation agricole du territoire.

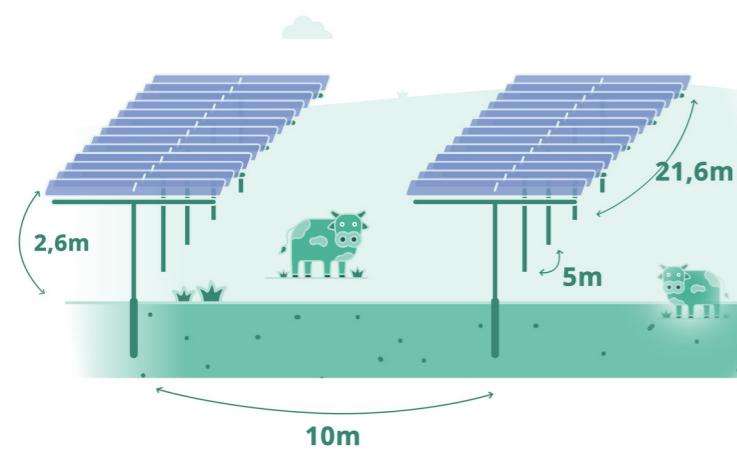
Ces installations accompagnent les exploitants face aux aléas climatiques, favorisent la gestion durable des ressources et contribuent à la stabilité économique des exploitations.

**Le cadre fixé par la loi APER (2023) sur l'agrivoltaïsme garantit que l'activité agricole reste prioritaire sur les parcelles.** Il impose que les installations soient réversibles et adaptées aux pratiques agricoles tout en exigeant que l'activité agricole soit l'usage principal des parcelles et que l'énergie solaire apporte un bénéfice au pâturage. **Si l'activité agricole cesse, l'installation agrivoltaïque ne peut plus être maintenue.**



## ... AVEC DES ÉQUIPEMENTS CONÇUS POUR FACILITER LES PRATIQUES AGRICOLES

Pour le projet des quatre troupeaux, les structures agrivoltaïques sont pensées pour favoriser une bonne répartition de la lumière (ombrage tournant) et de l'eau de pluie pour maximiser la pousse de l'herbe.



### CES ÉQUIPEMENTS PERMETTENT :

- ✓ La circulation des animaux et le déplacement du troupeau sur toute la parcelle
- ✓ La continuité des pratiques d'élevage extensif (rotations, pâturage tournant, accès aux points d'eau)
- ✓ Le passage des engins agricoles pour l'entretien, la surveillance ou l'abreuvement
- ✓ La préservation du couvert herbacé entre les rangées, favorisant l'alimentation au pâturage
- ✓ La création de zones d'ombre utiles en période chaude, limitant le stress thermique des animaux.



Exploitation de M. Pierre Coisnon à Outarville  
Découvrez notre premier projet pilote en exploitation  
(technologie tracker solaire sur grande culture)

# UN PROJET EN FAVEUR DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ÉNERGÉTIQUE

## LE PROJET EN CHIFFRES

**40 ha** de surface étudiée  
**20ha** de surface utile

**11,6 GWh** produits par an

**10,3 MWc** de puissance installée

L'équivalent de **2500 foyers** alimentés

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque projet agrivoltaïque fait également l'objet d'une étude d'impact menée par des bureaux d'études spécialisés. Elle analyse la biodiversité, le paysage, l'eau et les sols, afin de définir les meilleures solutions d'implantation et les mesures d'insertion paysagère qui garantissent un projet respectueux de son environnement.

\*source : ADEME, rapport Terres rares, énergies renouvelables et stockage d'énergie.

## LE PLAN D'IMPLANTATION



## Quels sont les objectifs de notre projet ?

- ✓ Un moyen de sécuriser notre ressource fourragère, en maintenant du pâturage ou de la fauche, même lors des sécheresses ou des printemps trop humides
- ✓ Une opportunité pour améliorer les conditions d'élevage, grâce à des zones d'ombre, un abri naturel pour le troupeau et une meilleure gestion des rotations
- ✓ Un moyen de diversifier notre activité, à un moment où il devient de plus en plus difficile d'en vivre

## L'AVANCÉE DU PROJET

